

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

GRAND PARIS SUD EST AVENIR

GRILLE TARIFAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**CONSERVATOIRE DE BONNEUIL-SUR-MARNE**

\*Villes du territoire : Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Boissy-St-Léger, Chennevières-sur-Marne, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévisé, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy-en-Brie, Villecresnes.

Montant forfaitaire annuel pour une offre pédagogique hebdomadaire

**I. COTISATIONS**

**A. DROITS INDIVIDUELS D'INSCRIPTION déductibles et non remboursables** 28 €

**B. MUSIQUE**

	Résidents GPSEA*	Résidents extérieurs GPSEA
Parcours Diplômant (instrument + formation musicale + 1 pratique collective)	88 €	576 €
Pratique Collective (formation musicale sans pratique instrumentale)	146 €	492 €
Pratique Collective seule	100 €	198 €
Éveil musical / Formation musicale	44 €	288 €
Instrument hors parcours	44 €	288 €

Chant - Chœurs	Résidents GPSEA*	Résidents extérieurs GPSEA
Parcours Diplômant (cours individuel + formation musicale + 1 pratique collective inclus dans le parcours)	88 €	576 €
Chœurs Ados - Adultes avec formation musicale	146 €	492 €
Chœurs Ados - Adultes sans formation musicale	100 €	198 €
Chant individuel	44 €	288 €
Formation musicale	44 €	288 €

### C. Art Dramatique

	Résidents GPSEA*	Résidents extérieurs GPSEA
Tarif unique	44 €	288 €

### D. Arts Plastiques – Pratique collective

	Résidents GPSEA*	Résidents extérieurs GPSEA
Peinture	100 €	198 €
Dessin	100 €	198 €

### E. Ateliers découvertes (AD) – Pratique collective

	Résidents GPSEA*	Résidents extérieurs GPSEA
AD Instrumentale (ADI)	44 €	288 €
AD Chant (ADC)		
AD Théâtre (ADT)		
AD Musique (ADM) Formation musicale + Piano		

## II. LOCATIONS

Forfait semestriel indivisible (1<sup>er</sup> semestre = de septembre à février / 2<sup>ème</sup> semestre = de mars à août)

Le principe du prêt à titre gratuit s'applique la 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage dans les limites permises par les capacités des parcs instrumentaux des établissements.

Instruments dont le coût d'acquisition est inférieur à 450 €	Instruments dont le coût d'acquisition est égal ou supérieur à 450 € et inférieur à 900 €	Instruments dont le coût d'acquisition est égal ou supérieur à 900 €
60 €	90 €	120 €